

FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024

A remettre avec le règlement à un membre du Bureau, en boîte aux lettres ou saisie et paiement

par internet sur https://www.ecoledemusique-malissard.com/

lom et Prénd	om de l'élève MUSIC	IEN :								
	cance://	Nombre d'année(s) de pratique instrumentale :								
Adresse de l'élève: Noms et Prénoms des représentants légaux : Tel :/// Tel :/// E-Mail obligatoire : au fil de l'année, toutes les informations seront données par mail, merci de communiquer une adresse consultée régulièrement										
	Eveil Musical dès 4 ans 45 min. cours collectif Maximum 6 enfants Mardi 17h - 17h45	Parcours instrument dès 7 ans Formation Musicale 60 min. cours collectif + instrument 30 min. cours individuel Instrument choisi:	Atelier vocal adulte « Y'a d'la voix » 60 min. cours collectif Mardi 19h45 - 20h45 sous réserve d'un minimum d'inscrits							
Tarifs* annuels Malissardois	200€	480€	150€							
Tarifs* annuels non Malissardois	240€	520€	190€							

Réduction spéciale « famille » sur le montant total des cotisations :

2 élèves inscrits : réduction de **20** euros / 3 élèves inscrits : réduction de **40** euros / 4 élèves inscrits : réduction de **70** euros.

<u>2 modes de paiement</u> (sans règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte)

- Par chèque à l'ordre de « Ecole de Musique de Malissard »

Paiement échelonné possible (**3 chèques maximum par famille**) en donnant TOUS les chèques lors de l'inscription. Encaissements à chaque fin de mois à compter de fin octobre. Nombre de chèques remis lors de l'inscription : ______

- En ligne, inscription et paiement sur www.ecoledemusique-malissard.com

J'ai besoin d'une attestation de règlement annuel pour mon Comité d'entreprise : OUI - NON





Remplir le verso SVP

^{(*}Dont 10 euros d'Adhésion Annuelle à l'Association)

ENGAGEMENT DES PARENTS

- Afin que les élèves apprennent dans de bonnes conditions et puissent s'entraîner à la maison, les parents des élèves mineurs s'engagent à ce que **chaque élève possède un instrument** (au plus tard au retour des vacances de la Toussaint) et vienne en cours de Formation Musicale avec le matériel demandé.
- Les élèves s'engagent à prendre connaissance du Règlement Intérieur de l'Association (affiché dans les locaux de l'École de Musique et consultable sur le site internet.) Les familles s'engagent à le respecter et à le faire respecter par leurs enfants.
- L'Ecole de Musique de Malissard rappelle aux parents qu'ils sont responsables de leurs enfants en dehors des heures de cours et doivent s'assurer de la présence du professeur en accompagnant leur enfant. Il est demandé impérativement de **prévenir par email (ou téléphone) en cas d'absence de l'élève**.

Disponibilité pour les cours instruments : Merci d'entourer <u>au moins 3 créneaux</u>. Les horaires seront finalisés en fonction du nombre d'inscrits et envoyés par mail à chaque élève.

Guitare Batterie avec Emile		Piano avec Isabelle		Harmonica avec Jean Marc 1h tous les 15 jours présentiel ou visio	Trompette Saxophone avec Sylvain	Harpe avec Jeanne		Violon avec Sélim		Accordéon Clarinette Guitare avec Bèla
Lundi	Jeudi	Jeudi	Vendredi	Jeudi	Lundi	Mardi	Mercredi	Mercredi	Vendredi	Mardi
16h30 - 17h00	16h30 - 17h00	15h45 - 16h15	X	14h00 - 15h00	X	Х	13h00 - 13h30	X	X	X
17h00 - 17h30	17h00 - 17h30	16h15 - 16h45	X		X	16h00 - 16h30	13h30 - 14h00	16h00 - 16h30	16h00 - 16h30	Х
17h30 - 18h00	17h30 - 18h00	16h45 - 17h15	X	- 15h00 - 16h00	X	16h30 - 17h00	14h00 - 14h30	16h30 - 17h00	16h30 - 17h00	Х
18h00 - 18h30	18h00 - 18h30	17h15 - 17h45	Х		Х	17h00 - 17h30	14h30 - 15h00	17h00 - 17h30	17h00 - 17h30	17h45 - 18h15
18h30 - 19h00	Х	17h45 - 18h15	Х	16h00 - 17h00	Х	17h30 - 18h00	Х	17h30 - 18h00	17h30 - 18h00	18h15 - 18h45
19h00 - 19h30	Х	18h15 - 18h45	18h15 - 18h45		17h45 - 18h15	18h00 - 18h30	Х	18h00 - 18h30	18h00 - 18h30	18h45 - 19h15
19h30 - 20h00	19h30 - 20h00	18h45 - 19h15	18h45 - 19h15	17h00 - 18h00	18h15 - 18h45	18h30 - 19h00	Х	18h30 - 19h00	18h30 - 19h00	19h15 - 19h45
20h00 - 20h30	20h00 - 20h30	19h15 - 19h45	19h15 - 19h45		18h45 - 19h15	19h00 - 19h30	Х	19h00 - 19h30	19h00 - 19h30	19h45 - 20h15
Х	20h30 - 21h00	19h45 - 20h15	19h45 - 20h15	Х	19h15 - 19h45	19h30 - 20h00	Х	19h30 - 20h00	19h30 - 20h00	Х
Х	Х	20h15 - 20h45	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des enseignements et spectacles, les élèves pourront être photographiés ou filmés afin d'illustrer les activités de l'école de musique de Malissard. Merci de bien vouloir renseigner cette autorisation :

Je certifie exacts les renseignements fournis et adhère à l'engagement ci-dessus. En m'inscrivant ou en inscrivant mon enfant à l'École de musique, je m'engage à respecter le Règlement Intérieur et à participer, ou faire participer mon enfant, aux diverses manifestations lorsque cette présence sera nécessaire. De plus, j'autorise la publication de photographies et vidéos de l'élève nommé AU VERSO, dans la presse, au sein de l'école et de ses différents supports (Facebook, site internet, etc.).

Bon pour accord. Fait à Malissard le(date) NOM et Signature :.....





